

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
DE GUEUX  
REVISION ALLEE N°1  
PLAN DE ZONAGE APRES REVISION ALLEE  
Echelle : 1 / 5000**

**DOSSIER ARRET PROJET  
Transmission en sous-préfecture en annexe  
de la délibération du 14 septembre 2023  
arrêtant la révision allégée n°1**

**Projet arrêté le 14/09/2023  
Approuvé le : XX/XX/XXXX**

**Pour la Présidente,  
La Vice-Présidente,**

**Nathalie Miravete**

**LEGENDE**

- 1. Zones et secteurs**
- UA : Zone urbaine - centre ancien
  - UAp : Secteur de la zone urbaine - Grandes propriétés arborées (période reconstruction)
  - UB : Zone urbaine - bâti pavillonnaire
  - UBp : Secteur de la zone urbaine - Grandes propriétés arborées (période contemporaine)
  - UC : Zone urbaine sans disposition réglementaire
  - UX : Zone urbaine - activités économiques
  - A : Zone agricole
  - Ap : Zone agricole préservée
  - Av : Zone viticole préservée
  - N : Zone naturelle
  - Ng : STECAL
  - Nh : Hameau du Camp
- 2. Prescriptions**
- Espaces boisés classés
  - Emplacements réservés
  - Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 3. Eléments du patrimoine protégés (L.151-19 du CU)**
- Constructions
  - Murs
- 4. Eléments du paysage protégés (L.151-23 du CU)**
- Espaces verts communaux
  - Parcs arborés
  - Plantations à créer
  - Plans d'eau et mares
  - Chemins et sentes protégés

